

# Abandon du projet « Université Cible »

Par notre signature nous demandons l'**abandon du projet de constitution de "l'université cible" par fusion des établissements Lyon 1, Lyon 3, Saint-Etienne, INSA Lyon et ENS Lyon.**

En premier lieu, ce projet est conduit dans une totale opacité, sans aucun objectif académique, sans qu'aucun bilan partagé n'ait été tiré du fonctionnement actuel et sans consultation de la communauté. Des soi-disant "principes incontournables" sont appliqués, alors que ces principes - contraires à l'esprit et aux missions de l'université française - n'ont été approuvés par aucun conseil d'administration des établissements concernés.

Nous rappelons que l'obtention du label "Initiative D'EXcellence (IDEX)" est le seul objectif assumé justifiant ce projet. Or les coûts humains et financiers de la ré-organisation seront bien supérieurs aux maigres bénéfices obtenus ! Les exigences pour l'obtention de ce Label n'ont aucune commune mesure avec l'entreprise conduite par une poignée de chefs d'établissements ; **l'IDEX n'est donc qu'un prétexte** à un virage radical de l'enseignement supérieur Lyonnais.

Au delà de la méthode inacceptable, nous dénonçons notamment :

- **La désorganisation** qui sera interminable ; et par conséquent les souffrances au travail engendrées pour tous les personnels.
- **La remise en cause de la gestion démocratique** de nos établissements.
- **L'absence de projet académique** au profit de manoeuvres politiciennes sans envergure ; la principale illustration étant l'éviction autoritaire de l'Université LYON 2 qui dénature totalement le projet initial.
- **La fin annoncée du modèle des Unités de Formation et de Recherche** (Facultés) qui seront à terme remplacées par des structures de pôles dérogatoires, non démocratiques, et restreints à des "périmètres très sélectifs". C'est la fin de l'université publique comme "ascenseur social".
- **La constitution d'un "Institut commun du premier cycle"** qui concentrera l'ensemble des formations non sélectives post-BAC. Cette logique de "collège universitaire", qui consacre la mise en oeuvre d'une formation transversale « low cost » à côté des formations d'excellences rattachées aux pôles, ne fera que reculer, voire interdire, l'accès réel aux études spécialisées pour les jeunes ; elle aboutira à une dichotomie entre les enseignants-chercheurs dans leurs missions, dont un certain nombre pourront être tentés de se concentrer sur les formations sélectives aux objectifs mieux définis.
- **La re-définition, sans aucun débat, des objectifs des universités** : les jeunes, les familles et les entreprises de notre Région sont abandonnés au bénéfice d'une compétition internationale marchande : notre seule ambition deviendrait d'attirer les étudiants les meilleurs (et les plus riches ?) du monde entier.
- Enfin les **conditions juridiques dans lesquelles est conduite cette fusion** : les annulations en justice de plusieurs élections et décisions à l'UdL, ainsi que les **ordonnances législatives de circonstance**, contestées et dérogatoires au code de l'éducation, mettent en doute la capacité pour les porteurs de projet à établir des fonctionnements rigoureux et stabilisés.

Une re-composition d'une telle envergure **ne peut se faire sans la communauté universitaire** ; elle est donc condamnée à l'échec, mais les dégâts engendrés pourraient être irréversibles si le processus n'est pas stoppé au plus tôt par la communauté universitaire.



